

Espèces menacées de Franche-Comté

L'Œillet d'automne

Dianthus superbis L. subsp. *sylvestris* Celak



Catégorie patrimoniale

Famille :	Caryophyllacées
Chorologie :	centre-européenne
Type biologique :	hémicryptophyte rhizomateuse
Protection :	nationale

Menace en France :	à surveiller
Menace en Franche-Comté :	en danger critique d'extinction

Traits distinctifs

Dianthus superbis subsp. *sylvestris* atteint 50 cm de hauteur. Les tiges, glauques et pruinées, se ramifient dans la partie supérieure et se terminent par 10 à 15 fleurs. Les feuilles caulinaires, vert bleuté, longuement étroites et aiguës, sont planes et courbées vers l'extérieur à leur extrémité. Le calice, long de 2 à 3 cm, glabre, se compose de cinq sépales acuminés. Le calicule est constitué de deux grandes bractées et de deux petites acuminées, le tout atteignant entre le quart et le tiers du calice. La corolle réunit cinq pétales mauves, laciniés sur les deux tiers supérieurs et dotés de poils brun foncé dans le tiers inférieur. Le fruit est une capsule à quatre dents.

Aucun critère morphologique ne permet de distinguer de façon certaine ce taxon de la sous-espèce type de l'Œillet superbe. L'identification se base essentiellement sur la phénologie et l'habitat de chaque taxon.



Corolle et feuilles caulinaires de *Dianthus superbis* subsp. *sylvestris*, M. VUILLEMENOT

Biologie et particularités de l'espèce

L'un des principaux critères d'identification de ce taxon porte sur sa floraison très tardive, située entre la mi-août et la fin novembre. La sous-espèce type de l'Œillet superbe fleurit pour sa part entre juillet et septembre. Cette plante se reproduit grâce à l'extension de ses souches ligneuses, qui produisent de multiples rejets stériles, ainsi que par le biais de ses petites graines sphériques qui tombent au sol à proximité du pied mère.



Ourlet intraforestier mésothermophile en pied de décrochement calcaire abritant *Dianthus superbis* subsp. *sylvestris* (Athose - 25), M. VUILLEMENOT

Écologie en Franche-Comté

À la différence de la sous-espèce type de *Dianthus superbis*, qui occupe des prairies paratourbeuses (*Molinion caeruleae*), l'Œillet d'automne se cantonne à des clairières et des lisières forestières sèches sur calcaire. Il se retrouve ainsi sur des bords de chemins forestiers, à l'étage montagnard inférieur, au sein d'ourlets mésothermophiles du *Trifolion medii* (notamment celui du *Calamintho sylvaticae* – *Brachypodietum sylvatici* Royer et Rameau 1983). Il pénètre également en sous-bois, dans la frange externe de chênaies-charmaies mésoxérophiles relevant du *Galio odorati-Fagetum* Rübél 1930 ex. Sougnez et Thill 1959.

Répartition en Franche-Comté

La sous-espèce type est bien représentée dans le massif jurassien, depuis la fin du 19^e siècle. En revanche, la première mention de la sous-espèce *sylvestris* en Franche-Comté date seulement de 1989. Elle a été faite par C. Antony et J.-C. Vadam, dans la chaîne du Lomont à Montécheroux (25) au lieu-dit les Feurételles.

L'Œillet d'automne a par la suite été observé par R. Droz en 1997, à Athose (25), au contact de la haute vallée de la Loue et du Premier plateau du Doubs. Cette localité a toutefois été rapidement considérée comme disparue, en raison de travaux d'élargissement routier qui affectèrent l'accotement qui abritait cette plante. Cette station n'a alors plus fait l'objet de mention jusqu'à sa « redécouverte » par Y. Le Jean en 2007 au même endroit.

Répartition en Franche-Comté (suite)

	Stations historiques < 1968	Stations Atlas (FERREZ et al., 2001)	Stations nouvelles depuis l'Atlas	Stations contemporaines*	Stations disparues depuis Atlas	Stations contemporaines menacées	Évolution conservation
25	-	1	1	2	-	2	↘
39	-	-	-	-	-	-	-
70	-	-	-	-	-	-	-
90	-	-	-	-	-	-	-
Franche-Comté	-	1	1	2	-	2	↘

* : regroupent les stations confirmées lors du bilan stationnel + les nouvelles stations + les stations non revues lors du bilan stationnel mais dont le maintien est possible (biotope favorable)

Responsabilité et état de conservation du taxon

La présence de l'Œillet d'automne a été confirmée récemment dans ses deux stations dubisiennes. La localité de la chaîne du Lomont est dans un état de conservation défavorable. Elle est surtout menacée par l'enfrichement de la lisière qui abrite la part la plus dynamique de la population d'œillet, et des dépôts sauvages de matériaux au sein d'une ancienne carrière, qui semblent avoir causé la disparition d'une partie de la population. De plus, la situation de cette plante en bordure du chemin conduisant au Fort du Lomont la rend vulnérable à l'égard d'une éventuelle réhabilitation inadaptée de cette voie d'accès. Enfin, comme en témoigne son nom, cette espèce présente une floraison spectaculaire pouvant inciter sa cueillette ou sa transplantation.

À Athose, malgré une meilleure vitalité de la population, l'Œillet d'automne ne bénéficie que d'un état de conservation moyennement favorable. Sa vulnérabilité est là encore liée à la faiblesse de ses effectifs, à son isolement géographique vis-à-vis d'autres populations d'Œillet superbe, et à l'impact de la fauche automnale pratiquée sur les accotements de la chaussée.

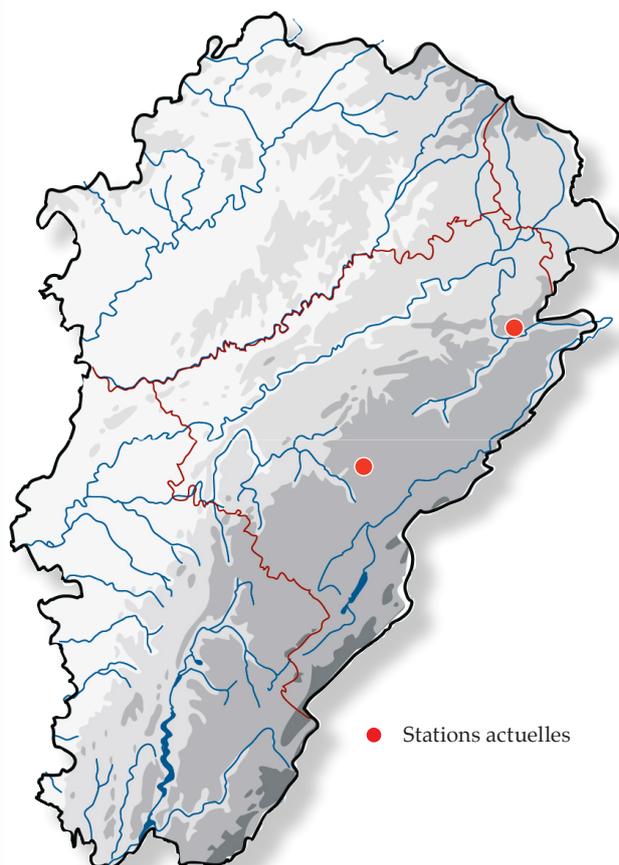
En France, la répartition de ce taxon demeure particulièrement confuse du fait de l'absence de critères morphologiques discriminants. Les mentions les plus probables la localisent en Alsace, en Auvergne et en Lorraine. La responsabilité de la Franche-Comté dans la conservation de cet œillet est assez faible au regard du nombre réduit de stations comtoises, mais importante si l'on considère la distribution limitée de cette plante en France, notamment en termes de maintien de la diversité génétique globale.

Plan d'action, mesures conservatoires

- ⇒ Gérer les localités afin de maintenir, voire d'accroître, les populations.
- ⇒ Lutter contre l'enfrichement de la lisière forestière au niveau de la station de Montécheroux.
- ⇒ Adapter les pratiques et le calendrier d'intervention pour la fauche de l'accotement routier de la station d'Athose.
- ⇒ Assurer un suivi pluriannuel des populations.
- ⇒ Préciser les connaissances concernant la biologie et l'écologie de la plante, grâce à des expérimentations culturelles complétées par des analyses génétiques.

Références bibliographiques

- ANTONY C. et VADAM J.-C., 1989. Une station de *Dianthus superbus* ssp. *autumnalis* dans le Jura. *Bull. de la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard*, 1989, pp. 93-97.
- FERREZ Y., PROST J.-F., ANDRE M., CARTERON M., MILLET P., FIGUET A. et VADAM J.-C., 2001. *Atlas des plantes rares ou protégées de Franche-Comté*. Société d'horticulture du Doubs et des amis du jardin botanique/Turriers, Naturalia publications, Besançon, 312 p. (707 cartes, 420 illustrations couleur, 12 tableaux).
- VUILLEMENOT M., 2008. *Préservation de Dianthus superbus L. subsp. sylvestris Celak en Franche-Comté : proposition d'un plan de conservation*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté/Conseil régional de Franche-Comté et DIREN de Franche-Comté, 24 p et annexes.



● Stations actuelles